

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/35

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 01 juillet 2015

L'an deux mille quinze et le 01 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 23 juin 2015.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : VOLLE – BEUGNET – CROZIER – CORNET – JOLLIVET –
TESTON – HILAIRE – GRENIER – GAUTHIER – PIQUEMAL –
BOUNIARD – LEBRAT.**

**Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mr J.TESTON
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr A.CORNET
Mr EUVRARD a donné procuration à Mme C.PIQUEMAL**

Mr Joël TESTON a été élu secrétaire.

**Objet : Election du délégué de la commune auprès du Syndicat Départemental
d'Équipement de l'Ardèche (SDEA).**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2014/80 du 10 décembre 2014 sollicitant
l'adhésion de la commune d'Alba la Romaine au SDEA,

Vu la délibération du Comité syndical du 06 mars 2015 approuvant l'adhésion de la
commune d'Alba la Romaine au SDEA,

.../...

Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués.

Considérant qu'il convient de désigner un délégué de la Commune auprès du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA),

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'élire son délégué à main levée.

Considérant que Mr HILAIRE s'est porté candidat à cette élection,

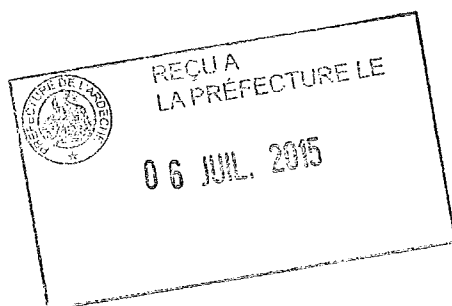
Mr HILAIRE ayant obtenu 15 voix, représentant l'unanimité des suffrages, a été proclamé délégué.

Le Conseil Municipal désigne donc Mr HILAIRE en qualité de délégué titulaire.

Et transmets cette délibération au Président du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA),

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 1^{er} juillet 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 2 juillet 2015.
LE MAIRE
André VOLLE.



.../...